

Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

01 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
15/11/2023

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2023 à l'approbation des élus du SIVOM de LAIGNE / SAINT GERVAIS EN BELIN.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'il y a des remarques à formuler sur le procès-verbal avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, les élus du SIVOM approuvent à l'unanimité le procès-verbal du 15 novembre 2023.

Le Président,
FOLLENFANT Dominique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

02 – VALIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Préalablement au vote du budget primitif de 2024, le SIVOM ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2023.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2024 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et/ou urgente, le conseil syndical peut en vertu de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts au budget 2023 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. A savoir (25%) :

		Montant BP 2023	Montant de l'ouverture des crédits 2024
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			
2031	Frais d'études	10 000.00€	2 500.00€
2051	Concessions et droits similaires	500.00€	125.00€
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			
21351	Installations générales des constructions – bâtiments publics	18 800.00€	4 700.00€
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	7 527.00€	1 881.75€
21838	Autre matériel informatique	700.00€	175.00€
TOTAL		37 527.00€	9 381.75€

Après délibération le Conseil syndical autorise le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce avant le vote du budget primitif principal 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Le Président,
FOLLENFANT Dominique

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN
10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

**03 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VEHICULE A
L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

Comme les années précédentes une subvention couvrant les frais de véhicule pour le portage des repas à domicile est versée à l'Association Familles Rurales.

L'association, après avoir fournies les factures correspondantes pour 2023, nous indique un total de **3 339.87€**

APRES EN AVOIR DELIBERE

Les membres du SIVOM décident à l'unanimité d'attribuer la somme de **3 339.87€** afin de contribuer à l'entretien du véhicule pour le portage des repas à domicile pour l'année 2023. Les crédits seront ouverts au BP 2024 et versés sous forme de subvention (imputation 65741).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Le-Président,
FOLLENFANT Dominique



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

04 – ETAT DES RESTES A REALISER 2023

Monsieur le Président fait part au Comité syndical de l'Etat des Restes à Réaliser 2023 ci-dessous validé par le Trésorier.

DEPENSES

COMPTE	INTITULE	CREDITS A REPORTER	OBSERVATIONS
2031	Frais d'études	9 612.00€	Devis de CAZALS pour le programmiste signé le 04.12.2023.
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions – bâtiments publics	2 745.98€	Devis de MARTY SPORT pour le remplacement de paniers de basket signé le 16.10.2023.
TOTAL		12 357.98€	

Après délibération le Conseil syndical accepte l'état ci-dessus et autorise Monsieur le Président à le signer tel qu'il est détaillé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Le Président,
FOLLENFANT Dominique





Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

05 – TARIFS 2024 : LOCATION DE LA SALLE DES FETES « LA BELINOISE »

Après présentation ci-dessous des tarifs de location de la Salle des Fêtes « LA BELINOISE » 2024, le Conseil du SIVOM propose de les augmenter afin de pallier aux différentes augmentations notamment pour les énergies :

		HABITANTS DE LAIGNE ET DE SAINT GERVAIS EN BELIN	PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS DE LAIGNE ET DE SAINT GERVAIS EN BELIN	ASSOCIATIONS, HABITANTS ET PROFESSIONNELS HORS DE LAIGNE ET SAINT GERVAIS EN BELIN
1 jour SEMAINE (du lundi matin au vendredi soir)	SALLE	Pas de location en semaine aux habitants	145.00€ (1) (2)	525.00€ (2)
	Location à la journée			VAISSELLE
2 jours WEEK-END (Samedi et dimanche)	SALLE	705.00€	350.00€	1 050.00€
	VAISSELLE	1.80€ / couvert		1.80€ / couvert



Sont concernés : - 30&31.03.2024 + 01.04.2024 - 18&19.05.2024 + 20.05.2024 - 01.11.2024 + 02&03.11.2024 - 09&10.11.2024 + 11.11.2024	SALLE	805.00€	450.00€	1150.00€
	VAISSELLE	1.80€ / couvert		1.80€ / couvert

Forfait ménage (facultatif)	300.00€
Cautions	Caution ménage : 500.00€ Caution dégradations : 2 000.00€
Compositions du couvert pour la location de vaisselle :	<ul style="list-style-type: none"> - Deux assiettes plates - Une assiette à dessert - Une tasse - Un jeu de couverts (fourchette, couteau et cuillère à café) - Un verre 16 Cl - Un verre 24 Cl - Une flute à champagne En cas de casse et/ou de perte, une refacturation sera réalisée.

(1) Conditions de facturation pour les associations :	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les locations en semaine à but non lucratif : GRATUIT - Pour les locations en semaine à but lucratif : PAYANT - Pour les locations en week-end à but lucratif et/ou à but non lucratif : PAYANT
(2) Types d'événements	<ul style="list-style-type: none"> - Sont autorisés : Réunions, lotos, assemblées générales, Repas du midi, collations entre réunions... - Ne sont pas autorisés : Repas dansant avec musique, bals, soirées musicales, ...

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité les membres du Comité Syndical valident les tarifs de location ci-dessus qui seront effectifs au 1^{er} janvier 2024.

Le Président,
FOLLENFANT Dominique,



[Handwritten signature]

Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

06 – TARIFS 2024 DE LOCATION DU GYMNASSE ET DE L'EXTENSION

Tous les ans, le club des loisirs organise le festival des vins et de la gastronomie dans le gymnase. Afin, que ce festival se déroule dans les meilleures conditions, nous leur louons le gymnase. Les tarifs appliqués correspondent à la location du gymnase sont ceux de « LA BELINOISE ». Les tarifs de l'extension correspondent à 50% des tarifs du gymnase et de « LA BELINOISE ».

	GYMNASE	EXTENSION
1 jour SEMAINE (du lundi matin au vendredi soir)	145.00€ / jour	72.50€ / jour
WEEK-END (Samedi et dimanche)	350.00€ / weekend	175.00€ / weekend

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité les membres du Comité Syndical valident les tarifs de location ci-dessus qui seront effectifs pour le festival des vins et de la gastronomie pour l'année 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Le Président
FOLLENFANT Dominique

Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, également convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

07 – SIGNATURE DEVIS

Dans le cadre du projet de mutualisation, il a été décidé de travailler ensemble avec les communes de LAIGNE EN BELIN et SAINT GERVAIS EN BELIN, dans le cadre de la mutualisation des EPI, puisque les dates de fin de contrat approchaient.

Le SIVOM a la charge du dossier, afin de déterminer et cibler les besoins, rassembler les desideratas, contacter les entreprises et réaliser les devis. Trois entreprises ont été sollicitées et la société INITIAL a été désignée comme future partenaire.

L'entreprise nous a présenté un devis global de 508.11€ HT / mensuel soit 609.72€ TTC / mensuel. Ce qui représente un montant sur 36 mois de 18 291.96€ HT.

Monsieur le Président ne possède pas la délégation nécessaire pour la signature du contrat. Il est donc nécessaire de délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, autorise à l'unanimité le Président à signer le contrat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Le Président
FOLLENFANT Dominique



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

10 janvier 2024

Le dix janvier deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 18 décembre 2023

Nombre de délégués : En exercice : 16 - Présents : 12 - Votants : 14

Etaient présents : BARBEAU Christian, BIZOT Claudine, BOURGE Jean-Yves, COCHONNEAU Laurent, COME Gaëtan, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, HAIES Dominique, LALOU Christophe et REVEL Marie-Line

Absents : BRUNEAU Claire (pouvoir donné à HAIES Dominique) et GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line)

Absents justifiés : LANGLOIS Bruno et PAUVERT Juana

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

08 – ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Président informe le Comité syndicale que le SGC de MONTVAL SUR LOIR a transmis un état de produits à présenter au Comité pour décision d'admission en non-valeur, dans le BP 2023 du SIVOM.

Monsieur le Président explique qu'il s'agit de créances pour lesquelles le trésorier n'a pas pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.

Il indique que le montant des titres à admettre en non-valeur s'élèvent à **247.22€**.

Voici les demandes d'admission en non-valeur :

Exercice	Débiteur	Montant	Motifs
2019	CNAS	207.00€	Combinaisons infructueuses d'actes
2019	ORANGE TEL FAX	40.21€	Poursuite sans effets
2019	VEOLIA	0.01€	RAR inférieur seuil poursuite

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide à l'unanimité d'admettre ses créances en non-valeur (au compte 6541).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200173-20240110-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2024



Le Président
FOLLENFANT Dominique

